



Rubrique: Concordats

Sous-rubrique: Faillite lors d'un concordat

Date de publication: SHAB 12.10.2020

Numéro de publication: NA05-0000000074

Entité de publication

Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois, Rue des Moulins 8, 1400 Yverdon-les-Bains

Faillite lors d'un concordat Fonderie Mécanique de Sainte-Croix S.A.

Débiteurs:

Fonderie Mécanique de Sainte-Croix S.A.

CHE-101.701.554

Chemin de la Jonction 6

1450 La Sagne VD

Par décision du 9 octobre 2020, la présidente du Tribunal d'arrondissement de La Broye et du Nord vaudois a révoqué le sursis concordataire accordé le 16 mars 2020 à FONDERIE MECANIQUE DE SAINTE-CROIX SA, Ch. de la Jonction 6, 1450 La Sagne (Ste-Croix), a prononcé la faillite de FONDERIE MECANIQUE DE SAINTE-CROIX SA, avec effet au vendredi 9 octobre 2020 à 09:00 heures et a relevé M. Julien Greub de sa fonction de commissaire.

Date de l'ouverture de la faillite : 09.10.2020

Remarques juridiques:

Publication selon l'art. 296b LP.

Délai : 0 jours

Point de contact:

Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois,

Rue des Moulins 8,

1400 Yverdon-les-Bains